

Tripoli, Libye, 26 octobre (Infosplusgabon) - La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a annoncé, lundi, la levée de l'état de force majeure sur le champ pétrolifère d'El-Fil, dans le Sud-Ouest de la Libye, qui était le dernier site pétrolier à faire l'objet de mesures de restriction.

Cette décision signifie la fin complète du blocus des champs et ports pétroliers libyens.

"Des instructions ont été données à société Mellita de pétrole et de gaz pour démarrer la production à partir du champ d'El-Fil et pour ramener progressivement la production du brut Mellita à des niveaux normaux dans les jours à venir", indique un communiqué publié lundi sur le site Internet de la NOC.

Pour le président du Conseil de direction de la NOC, Mustapha Sanalla, "les Libyens se sont rendus compte de l'impact très négatif du blocus sur leur vie quotidienne et soutiennent fermement le retour de la production sur des bases correctes".

Il a exhorté "à contrôler le discours médiatique lié à la production", soulignant que "la seule source fiable pour annoncer les quantités de production attendues est la direction de production de la Compagnie, conformément aux dispositions en place au sein du Comité ministériel conjoint de contrôle de la production pétrolière au sein de l'Organisation de l'OPEP et de

l'OPEP +".

Les champs et ports pétroliers ont été fermés depuis le 18 janvier par les forces de l'armée nationale libyenne dirigée par le maréchal Khalifa Haftar, faisant perdre 800.000 barils de pétrole par jour à la production, qui était établie à plus de 1,2 million de barils par jour, en plus d'un manque à gagner d'environ 10 milliards de dollars.

La NOC, qui a annoncé la levée de l'état de force majeure dans tous les champs et ports pétroliers, table sur une production de 800 mille barils par jour, dans quinze jours avec le démarrage de la production à partir des champs des deux sociétés al-Waha et al-Harouj.

La production devrait atteindre et dépasser le million de barils d'ici quatre semaines, selon la même source.

FIN/ INFOSPLUSGABON/AZS/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon